



SECTION



VAR

Syndicat **Force Ouvrière DGFIP** – Section du Var
place besagne 83000 Toulon
Tél fixe : 04-94-03-82-90
Tél portable : 06-88-37-36-97
mail : fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/083/>

CSAL 16 JANVIER 2023

Suite à notre [déclaration liminaire](#), le Président a apporté plusieurs réponses, que nous développerons dans les points de l'ordre du jour :

- Concernant le projet de fermeture de l'accueil et de la caisse de **Var Amendes**, la direction n'a pas d'a priori mais l'accueil physique doit s'adapter aux évolutions de la société. En dépit d'un local d'accueil trop petit, les résultats, l'ambiance de travail du service sont très bons. Ce sujet sera discuté, réfléchi. La Direction Générale (DG) porte une attention particulière à tous les services amendes ; celui du Var sera renforcé en emploi en 2023.
- Depuis 01/01/2023 la **Responsabilité des Gestionnaires Publics (RGP)** est mise en place. La direction est dans le flou. Il n'y a pas de traduction concrète à ce jour. En effet, il faudra attendre la circulaire, le décret et surtout la jurisprudence pour en délimiter les effets. La responsabilité n'est plus engagée au premier euro mais selon les enjeux et la gravité de la faute. Tout le monde se pose des questions sur cette RGP.
- La direction considère comme intéressante la **mise en place des SFACT**. Dans cette disposition, la chaîne de la dépense serait plus efficace, plus sûre et plus rapide. Pour la direction, ces services ne signent pas l'abandon mais le maintien de cette mission au sein de la DGFIP.
- Que deviendront les **SIP** ? La direction attend les décisions de la DG.
- La cellule Aide Gaz Électricité (**AGE**) monte en puissance, le dispositif évolue et se simplifie.
- Le **NRP** est réalisé! Il ne reste qu'à le digérer ! Aucune évolution nouvelle, aucune directive précise n'ont été évoquées à ce stade. La direction veut que les services trouvent les bonnes conditions de travail et des solutions pragmatiques seront apportées au plan local.
- Le DDFIP espère que cette nouvelle instance, le **CSAL**, permettra de travailler dans de bonnes conditions, dans un bon état d'esprit, en dépassant si possible les postures, et que des solutions pragmatiques pourront être trouvées au plan local .

1 – PONTS NATURELS 2023 (vote)

Deux dates retenues :

- Vendredi 19 mai
- lundi 14 août

En ce qui concerne la symbolique « journée du directeur », sans surprise cette année encore aucune dérogation ne sera accordée.

La question de la fermeture du 19 mai, le « pont » de l'Ascension, a été discutée. En effet, en pleine campagne déclarative, les SIP sont confrontés à un effet de rattrapage. Mais entre l'ouverture des seuls SIP et la possibilité aux agents de souffler un peu, le choix a été fait. D'autant que les écoles seront fermées.

FO-DGFIP 83 a voté POUR ces 2 ponts naturels.

2/3 – MISE EN PLACE DES SERVICES FACTURIERS (SFACT) A LA SEYNE/MER ET A SAINT-MAXIMIN (vote)

Il existe déjà deux SFACT dans le VAR, celui de la communauté de commune de SAINT TROPEZ et celui de LA GARDE. Ces services consisteraient à obtenir un circuit de la dépense le plus efficace, le plus sûr et le plus rapide possible. Du temps serait gagné par rapport au délai de paiement. La direction affirme que ce dispositif apporte un intérêt, et est obtenu sans baisse de la qualité. D'après elle, une mixité des équipes (ordonnateur et comptable) s'opérera, permettant une meilleure fluidité.

Pour **FO-DGFIP 83**, ces points sont à vérifier. En effet, nous n'avons communication d'aucune donnée chiffrée. À notre demande, le DDFIP souhaite qu'un bilan soit établi sur les résultats obtenus par les SFACT varois ainsi que sur ceux de la petite vingtaine de SFACT existant en France. Et si ce bilan était négatif ?

FO-DGFIP 83 ne conteste pas la nécessité d'une formation poussée des agents territoriaux, afin de les familiariser à nos process et augmenter ainsi la qualité de l'ordonnancement. Mais quelle est la réelle plus-value de la présence physique d'un agent DGFIP au sein des services communaux ? C'est pour **FO-DGFIP 83** un aveu d'échec : à force de réduire ses effectifs, la DGFIP est obligée de trouver des solutions palliatives.

Sans surprise, l'ensemble des OS se sont prononcées CONTRE ces projets.

4 – POINT SUR L'ACCUEIL DE LA TRESORERIE VAR AMENDES (vote)

D'un point de vue historique, la mission amende à la DGFIP a été mise au dernier plan, voire délaissée, ces dernières années. À noter que le TAGERFIP, outil de calcul des moyens humains nécessaires à l'exécution de la mission, date du siècle dernier, et qu'il tient encore compte aujourd'hui d'une amnistie présidentielle septennale depuis longtemps oubliée !

La DG a tendu la main vers les agents de ces services et la mission est devenue une priorité en 2023. Les agents de la trésorerie Var Amendes ont entendu ce message et en attendent les effets concrets.

Alors, certes, un emploi a été implanté en 2022 et 2 le seront en 2023. Mais, d'un autre côté, la direction projette unilatéralement la fermeture de l'accueil et de la caisse de la trésorerie Var Amendes sans concertation ni dialogue avec les agents. Quelle douche froide !

Ce projet prend modèle sur les trésoreries des départements du 06 en particulier, du 31, du 92 et du 94. Ces services misent sur les outils distanciels (téléphone, courriel). Pour la direction, il suffit d'un simple « copier coller ». **FO DGFIP 83** a rappelé que ces services ne sont pas comparables à celui du Var (pour exemple, le 31 est un service à compétence nationale). Par ailleurs, les résultats sont de loin bien meilleurs dans le Var que dans ces services. La fermeture de l'accueil dans le 06 en particulier n'a pas amélioré les résultats de cette trésorerie.

À noter que la DG a mis en place en 2022 un centre de contact Amendes pour la région Grand Est. Basé à Épinal, ce service répond aux demandes simples des redevables afin de dégager les services amendes de cette charge. A court ou moyen terme, ce type de structure serait dupliqué aux autres régions, ou élargie à l'échelle nationale. Pour **FO DGFIP 83**, la mise en place d'une plateforme téléphonique à Var Amendes, bien qu'envisageable, ne serait donc pas une priorité.

Finalement, s'agissant plus d'un problème immobilier et non de la volonté des agents, et, face à la démonstration des problèmes de sécurité que pourrait présenter le report du public sur l'accueil du SIP, le DDFIP indique reporter le projet afin d'approfondir cette question.

Pour les agents de Var amendes et **FO-DGFIP83**, c'est

**NON A LA FERMETURE DE LA CAISSE
ET DE L'ACCUEIL DE VAR AMENDES**

5 – Orientation du prochain contrat d'objectifs et de moyens (COM) de la DGFIP

Ce COM a pris naissance à la suite des travaux de pseudo-concertation du « grand remue méninges » (GRM). Rappelons que ces travaux ont été assurés sur la base du volontariat et semblent avoir mobilisé plus les agents d'encadrements (et cadres supérieurs) que les autres et que les organisations syndicales en ont été exclues.

À noter que sur de nombreux points de ce GRM, certaines directions locales se sont aperçues tout à coup que les **demandes des agents correspondent à celles formulées par les OS depuis des années ! Quelle écoute...**

Les documents en vue de ce COM montrent très succinctement les orientations majeures de la DGFIP envisagées pour les 5 ans à venir **dès cette année !**

Bien qu'aucun contrat n'ait été acté, ce COM s'articule autour de trois axes :

- recentrer les services sur les métiers et leur redonner du sens, en cause la mise en place du NRP.
- rattraper le retard des outils informatiques.
- mettre en relief les missions et les problématiques transverses de la DGFIP, par exemple la démarche d'éco responsabilité étendue à tous les domaines.

À noter que le précédent COM aura coûté **5000** emplois à la DGFIP, le prochain en coûtera encore **3000 !** Quant aux crédits attendus, attendons de les avoir avant de se réjouir !

6 – QUESTIONS DIVERSES

Comme annoncé en déclaration liminaire, **FO DGFIP 83** souhaitait obtenir des réponses sur plusieurs points.

Avenir des PCE/PCRP : Une note de cadrage a acté la disparition des antennes des PCRP. Cela ne change rien dans le Var, cette décision ayant été anticipée.

En ce qui concerne les PCE, la problématique est différente. « Notre organisation est elle pertinente ? Elle n'a pas connu de changement depuis 30 ans », résume la direction. La suppression des emplois dans les PCE est fléchée (4 emplois B en 2 ans dans le Var). Le déploiement de la facturation électronique va modifier fortement l'organisation des services et l'augmentation du datamining (DM) impactera la programmation. Cela augure-t-il de la disparition des PCE ? D'une restructuration ?

Concernant l'Intelligence Artificielle (IA), et le croisement de données (DM), **FO DGFIP 83** a demandé la communication de statistiques concernant l'impact de leur utilisation dans les services. Car si 45 % des fiches de programmation varoises proviennent de l'IA, quels sont les **droits** qui en découlent ?

Le DGFIP assure que le taux d'IA ne dépassera pas 50 % de la programmation, l'intelligence humaine devant être conservée.

Avenir des SIP : La mise en place du PAS, la disparition de la TH principale et de la CAP (contribution de l'audiovisuel public) a entraîné une diminution des charges, malgré la prise en compte de GMBI et des TH secondaires.

Une évolution des métiers est donc à venir : l'accueil sera incontournable, mais une réintégration du contrôle est elle envisagée ? Quel mode de gestion des SIP sera envisagé ? Départemental ? Supra départemental ? Quels seront les SIP de demain ?

FO DGFIP 83 est intervenu afin de rappeler la multiplication des missions ponctuelles de ces dernières années auxquelles doivent faire face les agents : Fond solidarité, chèque carburant, delestage...

Au vu de la réduction drastique des effectifs, cela revient à redéfinir la quadrature du cercle !

Malgré les affirmations de la direction, les agents des SIP (comme beaucoup d'autres services) ne disposent d'aucun temps mort pendant l'année !

Cellule AGE : Mise en place en juin 2022 par le recrutement de 30 contractuels, avec un décret paru en juillet, la cellule d'Aide Gaz Énergie (AGE) n'a pas rencontré le succès escompté. Certains recrutés ont été déployés en renfort vers d'autres services.

Cependant, les conditions d'accès à cette aide ont évolué et ont été allégées. Le dispositif a pris son envol, notamment en ce qui concerne les aides à 4 millions. Le visa est réalisé par les 5 encadrants par strates. À noter que la DDFIP 83 est pilote national du dispositif, les départements du 13 et du 69 intervenant en 2^e niveau, et le 06/28/29 participant à une échelle plus modeste.

Cette cellule devrait être maintenue jusqu'en fin d'année.

RGP : Comme dit en introduction, la direction est en attente de la déclinaison du décret métiers/métiers. Car cela impactera les services : pour exemple, les ANV (admissions en non valeurs) seront traitées par les comptables eux-mêmes, et les procédures collectives vont être allégées.

Cette réforme a été initiée par la DGFIP, afin d'élargir cette responsabilité aux ordonnateurs.

Pour **FO DGFIP 83**, comment les agents de tous grades peuvent-ils se positionner sans textes précis et dans l'attente, à plus ou moins long terme, d'un retour de la jurisprudence ? Et quel sera l'impact du ... managérial ?

Délestages électriques : Bien que le spectre des coupures semble s'éloigner, **FO DGFIP 83** a tenu à s'assurer que tous les dispositifs d'information des agents et ceux concernant la sécurité des agents/usagers/locaux étaient activés. Nous avons en plus rappelé qu'en cas de coupures, les écoles n'assureront pas les gardes d'enfants.

Autres sujets abordés :

Plan cité : rien de nouveau à l'horizon. Toujours en attente des plans prévus à la fin du 1^{er} trimestre...

SPF Draguignan : Bien que la situation commence doucement à s'améliorer (début de déstockage), le DDFIP souhaite donner priorité à ce service : EDR en nombre conséquent pendant plusieurs mois, soutien national, BNIPF, soutien du SPFE de Toulon...

Objectif annoncé : revenir à la normale dans 1 an.

Vos représentants **FORCE OUVRIÈRE** :

Titulaires: Sophie Degeilh, Sylvain Charbonneyre, Fabrice Mosca, Marc Georges, Nicolas Fagard

Suppléants : Monique Georges, Laura Mancipoz, Anne Maurice